



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 21 septembre 2026

DU 21 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2026, LE PREMIER MOIS OFFERT SUR LES ABONNEMENTS LONGUE DUREE VELIB' METROPOLE

Alors que la semaine européenne de la mobilité se referme le 22 septembre, Velib' Métropole prolonge sa célébration et fait bénéficier ses souscripteurs V-Plus et V-Max du premier mois offert avec le code promotionnel RENTREE26.

Avec le code promo RENTREE26, le premier mois offert sur les abonnements longue durée

Du 21 septembre au 18 octobre 2026 inclus, la première mensualité est offerte à toute personne souscrivant, pour la première fois ou non, un abonnement V-Plus ou V-Max engageant sur 12 mois, et qui renseigne le code promotionnel RENTREE26 lors de son parcours d'achat. Le montant de l'abonnement est alors automatiquement recalculé en tenant compte de la promotion et s'affiche comme tel à l'étape du paiement, que la personne ait choisi le paiement mensuel ou annuel de son abonnement.

L'offre concerne tous les profils de cycliste, inconditionnel du Velib' à assistance électrique (V-Max à partir de 4,65 € mensuels) comme adepte du vélo musculaire (V-Plus à partir de 2,15€ par mois). Les autres conditions tarifaires pour les usagers Velib', et notamment d'usage, restent inchangées.

La communauté Velib' continue de s'agrandir et de s'activer !

La communauté Velib', c'est 935 000 personnes en 2025 ! Autant d'utilisateurs et utilisatrices ayant recouru au service dans l'année. 381 000 personnes sont abonnées à l'année, dont 33 % à V-Max et 25 % à V-Plus¹.

Elles sont également de plus en plus nombreuses à opter pour des passes de courte durée, à la course (Ticket-V) ou à la journée (Pass 24h). Ainsi, au 31 août 2026, plus de 901 000 passes ont été vendus, approchant déjà le record de 2025 (près de 937 000 sur l'année entière) !

« Un trajet cycliste sur 4 aujourd'hui est réalisé à Velib' dans Paris, et je suis convaincu que ça progressera encore, notamment avec ce premier mois offert sur les abonnements ! Le service public du vélo partagé en station est au rendez-vous de tous les déplacements du quotidien, dans la capitale comme dans les plus de 70 communes que compte le réseau. 500 km² sont couverts aujourd'hui. Un sacré terrain de jeu à arpenter à vélo électrique ou mécanique, mais toujours dans le respect et la sécurité de tous les usagers de l'espace public, à commencer par soi-même. » indique Dan Lert, Président de l'Agemob.

A propos de Velib' Métropole

Avec 21 000 vélos répartis dans près de 1530 stations, Velib' Métropole est l'un des plus grands services de location de vélos en libre-service au monde incluant de l'électrique. Il est opéré par la société Smovengo pour l'Agemob, (Agence métropolitaine des mobilités partagées) dans le cadre d'un marché public d'une durée de 15 ans (2018-2032).

¹ Le reste est constitué d'abonnés V-Libre.